

**SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq le onze décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Antton CURUTCHARRY

**Etaient présents** : Mme ARANGOITS Isabelle, M. BIBES Jean Paul, M. BIDART Pierre Dit Betti, M. CLAUZEL Sébastien, M. COSCARAT Jean Michel, M. CURUTCHARRY Antton, Mme DEGUILAUD Hélène, Mme DUPUY Maddalen, Mme HARISTOY Marie-Agnès, Mme JUANTORENA Annie, Mme MERCAPIDE Sandrine, M. MOCHO Frantxoa, M. OLÇOMENDY Betti

**Procuration(s)** : Mme MOUSQUES Bernadette donne pouvoir à Mme HARISTOY Marie-Agnès, M. ITHURBURUA Daniel donne pouvoir à M. Betti BIDART

**Etaient absents** : Mme MOUSQUES Bernadette M. ITHURBURUA Daniel

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. BIBES Jean Paul

Date convocation : 02 décembre 2025 - Date d'affichage : 02 décembre 2025

**OBJET : APPROBATION ECHANGE DE TERRAINS-NOMENCLATURE 9.1**

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la délibération de la Commission Syndicale de la Vallée de Baigorri relative à un échange de terrain entre M. LEMERCIER Sébastien, Monsieur MARTINEZ et la Commission.

Les parcelles concernées sont cadastrées E 609 et E 645 Commune de Banca. ; les frais de géomètre seront à la charge de M. LEMERCIER

Le Conseil, après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré,

**APPROUVE** la délibération de la Commission relative à ces échanges de terrains

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

**Antton CURUTCHARRY**



Baigorriko herria  
Mairie de Baigorri  
64420  
E-mail : mairie@baigorri.fr  
Site : www.baigorri.fr

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 15

POUR : 15

CONTRE : /

ABSTENTION : /

Acte rendu exécutoire Après publication ou notification le 18/12/2025

Et après transmission en sous-préfecture le 18/12/2025